

Une ONG financée par Soros veut pousser l'organisme qui gère mondialement les noms de domaine Internet à sévir contre les sites de « désinformation »



[Source : reclaimthenet.org]

EU DisinfoLab propose d'utiliser le système de sécurité de l'ICANN pour lutter contre la « désinformation », ce qui soulève des questions sur la gouvernance de l'Internet et les limites de la liberté d'expression.

Par Didi Rankovic

EU DisinfoLab, un organisme à but non lucratif fonctionnant officiellement de manière indépendante, mais formulant régulièrement des recommandations politiques à l'intention de l'UE et de ses États membres, fait désormais pression pour qu'une structure de sécurité créée par l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers [Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet]) soit utilisée dans le cadre de la « guerre contre la désinformation ».

EU DisinfoLab, qui reçoit des subventions de la controversée Open Society Foundations de George Soros, teste actuellement la possibilité de « réaffecter » une opération de sécurité de l'ICANN mise en place pour lutter contre les logiciels malveillants, le spam, le phishing, etc., et d'en faire un outil de lutte contre les « sites de désinformation ».

Tenter d'impliquer directement l'ICANN serait très controversé, c'est le moins que l'on puisse dire, du moins à ce stade. Compte tenu de son importance dans l'infrastructure de l'Internet – l'ICANN gère les noms de domaine au niveau mondial – et du fait que le contrôle du contenu ne fait pas partie de ses tâches (DisinfoLab affirme que l'ICANN « refuse » de le faire), cela représenterait un énorme changement par rapport au rôle de l'organisation tel que nous le concevons aujourd'hui.

Mais DisinfoLab propose maintenant d'utiliser « la structure déjà créée par l'ICANN » contre les menaces légitimes pour la sécurité, afin de surveiller l'Internet pour le contenu que quelqu'un décide de traiter comme de la « désinformation ». Selon un billet de blog, les registres devraient faire preuve d'une « diligence et d'une coopération minimales » pour accepter les

rapports de l'ICANN et révoquer le nom de domaine d'un site.

La justification de tout cela est que les sites présumés « sosies de désinformation » utilisent des noms de domaine qui sont trompeusement similaires à des « sites d'information fiables ».

Et, selon le groupe, qui est mieux placé qu'un registraire DNS pour effacer un nom de domaine considéré comme appartenant à un « site de désinformation » – et l'ICANN est l'autorité suprême pour tous ces registraires.

Pendant la pandémie, le système de collecte et de communication d'informations sur les menaces du système de noms de domaine (DNSTICR) de l'ICANN a été utilisé pour identifier les noms de domaine contenant des termes liés à la Covid, mais l'objectif était de déterminer si les sites utilisaient abusivement le(s) mot(s) clé(s) pour masquer des opérations de phishing ou de prolifération de logiciels malveillants, plutôt que de « modérer » un quelconque type de contenu lié à la Covid.

DisinfoLab souhaite maintenant utiliser un système basé sur le DNSTICR pour permettre le signalement aux bureaux d'enregistrement des « cas de désinformation flagrants » en vue de leur suppression.

Mais quelle autorité déciderait de ce qu'est un « cas de désinformation flagrant » ?

L'idée de DisinfoLab : les registres ou les bureaux d'enregistrement pourraient « accorder aux associations professionnelles des médias le statut de “notificateur de confiance” ».

Rien n'est dit sur la méthodologie que ces « notificateurs de confiance » utiliseraient pour jouer leur rôle d'« arbitre de la vérité ».